

Déclaration de Djibouti à l'EPU de Lesotho

21^e session de l'EPU

21-01-2015

Mr le président

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à la délégation de Lesotho et nous la félicitons pour la présentation réussie de leur rapport national

Nous apprécions les efforts entrepris par le Lesotho pour donner suite aux recommandations issues des examens précédents en dépit des difficultés économique et humains.

Nous le félicitons pour les actions accomplies pour promouvoir et protéger les droits humains notamment en adoptant une loi sur la protection et le bien-être des enfants et des handicapés.

Dans le cadre de cet examen, Djibouti souhaiterait formuler trois recommandations

- 1) Finaliser le projet de création d'une commission nationale des Droits de l'homme indépendante conforme au principe de Paris
- 2) Abolir la peine de mort
- 3) Prévenir et combattre les violences domestiques

Enfin, nous demandons à la communauté internationale d'apporter une assistance technique et de renforcement des capacités adéquates à la république sœur de Lesotho pour atteindre leurs objectifs en matière de promotion et de protection des Droits de l'homme

Je vous de votre attention